ADRESSE

AUX PROVINCES,

OU

EXAMEN DES OPÉRATIONS

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien reſpecté ; & ils veulent qu'on les reſpecte.

1789.

ADRESSE AUX PROVINCES.

MESSIEURS,

TOUS vos Députés vous assurent deux fois par semaine, qu'ils sont les régénérateurs de la France; que vous devez à leurs soins le bonheur dont vous jouissez, & celui qui vous attend; cependant les sages gémissent, & pas un ne daigne vous instruire; écoutez une voix plus courageuse qui vient vous parler le langage de la vérité, & vous peindre les hommes que vous avez honorés de votre choix.

Vous aviez dit à vos députés : rétablissez les finances; assurez les propriétés des citoyens contre la déprédation du fisc, & leur liberté contre les ordres arbitraires. Vos idées étoient simples & justes. Vous connoissiez les maux qui vous affligeoient, vous en indiquiez le remède, heureux si vos députés avoient pu croire que leur sagesse ne surpassoit pas la vôtre, & que le malheureux qui souffre est toujours le plus habile à indiquer ses maux!

Ainsi, pour les finances, vous aviez ordonné de combler le déficit par des économies, par des améliorations & même par des impôts. Vous étiez loin de penser alors que ce déficit ne fut que de 56 millions; vous deviez donc croire que cette plaie feroit facilement guérie, puisqu'en la supposant bien plus profonde, vous en aviez indiqué les remèdes certains.

En effet, le roi proposoit, sur sa maison, une réduction de douze millions, qui la laissoit encore la plus brillante cour de l'Europe, ci. . . . . . . 12,000,000 liv,

La maison de Monsieur, pouvoit être réduite à quinze cens mille livres, & la même somme donnée à M. le comte d'Artois, laissoit une bonification de plus de 3 millions, ci. . . 3,00,0000

Tout le monde indiquoit sur les domaines engagés, une opération de dix millions; il suffisoit de sanctionner aux engagistes actuels, la jouissance de ces domaines pendant quarante ans, ci. 10,000,000

On pouvoit bonifier plus de

huit millions sur la perception des impôts, ci.	8,000,000 liv.
Le clergé pouvoit se charger d'une somme de huit millions employée annuellement à des œuvres pies & indiquée dans le discours d'ouverture de M. Necker, ci.	8,000,000
La ville de Paris se seroit chargée de l'entretien du pavé, des lanternes, des spectacles, en détruisant à son profit, l'exemption des droits d'entrée pour certains particuliers; c'étoit une bonification de douze cent mille livres, ci. . . .	1,200,000
La taille des nobles & du clergé étoit évaluée à plus de huit millions, & leur vingtieme à plus de douze, ci. .	20,000,000
La capitation du clergé qui n'en paie point, celle de la noblesse qui en paie si peu, celle des privilégiés qui obtiennent toujours des indemnités, offroit un bénéfice de trois millions, ci.	3,000,000

On pouvoit ôter deux millions des pensions excessives, ci. . . . . 2,000,000 liv.

On pouvoit bonifier quinze millions sur la guerre, ci. 15,000,000

Voilà quatre-vingt millions que la voix publique offroit, pour ainsi dire, à vos finances, c'est-à-dire, le déficit comblé, tel qu'il étoit du moins à l'ouverture de votre assemblée, & vingt-quatre millions au-delà.

Si on eut alors ouvert un emprunt de trois cens millions, à quatre pour cent, il eut été certainement rempli, puisque l'Angleterre, la Hollande, & même en France, les corps & les pays d'états, empruntent à ce même prix; ces trois cens millions employés à racheter les emprunts onéreux, donnoient encore une bonification de plus de sept millions, ci. . 7,000,000

Vous étiez donc alors avec un excédent de plus de trente millions de revenu, & cepen-

dant vous n'aviez point augmenté les charges du peuple, puiſque vous n'exigiez que des contributions proportionnelles des riches qui s'y étoient ſouſtraits.

Alors en appliquant une ſomme annuelle de vingt millions en rembourſemens, vous faiſiez la loi à tous les capitaliſtes ; vous ouvriez un emprunt perpétuel pour reconſtruire à quatre ce qui étoit à cinq pour cent; & en ajoutant toujours à la caiſſe d'amortiſſement, les bénéfices faits par ces nouvelles conſtitutions, nous aurions vu la dette s'éteindre bientôt & l'argent à trois & peut-être à deux & demi pour cent, comme en Hollande. Jamais empire n'auroit vu ſes finances dans une plus heureuſe poſition.

Il reſtoit encore une ſomme annuelle de dix millions qu'il auroit fallu conſacrer aux rembourſemens ſuſpendus par l'archevêque de Sens. Ce n'étoit pas ſans doute remplir toute juſtice, puiſqu'ils étoient bien plus conſidérables ; mais c'étoit faire pour ces capitaliſtes plus qu'ils n'eſpéroient, d'ailleurs, un grand nombre eût certainement replacé ſes fonds, & en autoriſant encore cette caiſſe à ouvrir des emprunts à plus bas intérêts, les amortiſſemens euſſent été plus rapides.

Le ſort de la gabelle & des aides étoit en-

core fixé par vos mandats ; il falloit en laiſſer l'adminiſtration aux provinces qui les auroient conſervé ou converti en d'autres impôts ; & en les appliquant à l'acquittement des rentes viageres, ils euſſent diminué chaque année, & cette certitude en eut rendu le fardeau très-ſupportable aux peuples.

Voilà donc ce qu'on pouvoit faire, ce que vous aviez ordonné qu'on fit pour vos finances, & voici maintenant ce qu'à fait l'aſſemblée nationale.

On a propoſé & décrété la juſtice gratuite, c'eſt-à-dire, une augmentation annuelle de plus de cinquante-un millions d'impôts ; car cette opération ſuppoſe un rembourſement de plus de huit cent millions, dont l'intérêt eſt de quarante millions & comme on ne payoit pour les charges de magiſtrature, qu'une ſomme de treize millions; voilà bien vingt-ſept millions d'augmentation.

Ce n'eſt pas tout ; il faut détruire les droits du roi ſur les arrêts & les actes de procédure ; car tous les plaideurs ſavent qu'ils ſont bien plus chers que les épices : c'eſt pour le fiſc une perte de 14 millions.

Il faut enſuite aſſurer des appointemens aux magiſtrats. Quelques foibles qu'on les ſup-

poſe

pofe, on doit au moins les évaluer à 10 millions (1). Voilà donc en totalité une opération qui coûtera à l'état une impofition annuelle de 51 millions; & cependant, en rendant la juftice gratuite on laiffe les frais les plus onéreux, ceux des procureurs, des avocats, des témoins & des experts.

Les droits de centième denier, de marc d'or fur les offices; ces deux impôts qui n'atteignent point le peuple; font encore détruits par la juftice gratuite.

L'abolition du régime féodal anéantit la plus grande partie des bénéfices qu'on pouvoit faire fur les engagiftes des domaines du roi.

Les municipalités & les gardes bourgeoifes font devenus un objet très-difpendieux qui confommera plus que le produit des droits d'octroi.

Le clergé eft tellement réduit, que loin de bonifier fur ce corps, il faudra certainement une impofition pour le fervice divin.

La deftruction des droits feigneuriaux annulle: pour ainfi dire, les augmentations d'impôt qu'on pouvoit demander aux feigneurs.

La défertion de la plus grande partie de l'armée, le gafpillage d'armes, des chevaux, d'habits uniformes, fait par les déferteurs, compenfe

---

(1) Il y aura 80 cours fupérieures.

pour long-temps les bonifications qu'on pouvoit faire sur le militaire.

La seule désertion du régiment des Gardes exige un rembourfement de 8 millions, &, ce qu'on ne croira jamais, la ville de Paris a donné 1,200,000 livres aux Gardes-Françoises.

Cette armée de déserteurs qui s'étoit jettée dans Paris coûtoit 17,000 livres par jour pendant près de deux mois.

La nouvelle municipalité établie dans cette ville ne procure du pain qu'avec des frais énormes. On envoie moudre à douze lieues; on établit des moulins à bras où huit hommes, à 30 f. par jour, ne peuvent moudre que trois septiers de grains. En un mot, la totalité des entrées suffit à peine aux frais de cette nouvelle administration (1).

La ville de Paris s'est encore emparée du produit de la poste aux lettres; car, le désordre confomme tout. Dira-t-on que l'assemblée nationale n'est pas coupable de ce désordre? Mais n'est-il pas la suite du soulevement de Paris; & n'est-ce pas elle qui la produit? Les principaux auteurs ne font-ils pas dans l'assemblée? N'a-t-elle pas fait en petit, dans toutes les villes du royaume, ce qu'elle a fait en grand dans la capitale? N'est-ce pas elle qui a approuvé le peuple, lorsqu'il a

(1) C'est une perte pour le fisc de 35 millions par an.

forcé les prisons des Gardes-Françoises? N'est-ce pas elle qui a crié aux armes, sous prétexte qu'on vouloit l'égorger, qui a répandu ces contes absurdes, qu'on avoit mandé des canoniers pour tirer sur les députés à boulets rouges, qu'on avoit mis des barils de poudre sous la salle? Que sais-je! tous les moyens les plus odieux ont été employés pour abuser le peuple; les couriers dans les provinces, la nouvelle des brigands; tout le royaume, Paris à la tête, ne s'est révolté que pour elle, par elle, avec elle; & on ne lui demanderoit pas compte de cette révolte! Elle a tout vu & tout approuvé; elle a refusé de seconder M. Necker lorsqu'il cherchoit à rétablir le calme; elle a dit qu'elle n'étoit forte que par la sédition du peuple; elle a avili le roi; elle a donné l'exemple des proscriptions; elle a produit, elle a fomenté, elle fomente encore la sedition; & lorsque cette sédition cause tous nos malheurs, elle n'en seroit pas coupable!

Les inquiétudes données à tous les citoyens ont causé des émigrations infinies, qui ont prodigieusement diminué le produit des impôts sur les consommations. (1)

(1) Ainsi des insultes faites à madame l'Infantado, qui consommoit en France environ 800,000 livres, &c.

Le désordre des finances a rendu impossible toute conversion avantageuse des rentes, car il est notoire qu'on porte en pays étranger l'or & l'argent en nature, & on peut se flatter si peu d'emprunter à quatre pour cent, que le dernier emprunt, qui, par facilité de donner la moitié en papier, offroit un placement à six pour cent, n'a pas pu se remplir.

---

plus de la moitié appartenoit aux pauvres, viennent de lui faire quitter le royaume, & l'ont ramenée dans sa patrie. Il est public qu'on ne compte plus à Paris que trois Anglois. La consommation de cette ville est diminuée de plus de 400 bœufs par semaine. Qu'on se rappelle en effet la quantité de fortunes immenses qui se consommeront aujourd'hui chez l'étranger. M. le comte d'Artois, madame la comtesse d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, madame la princesse de Louise de Condé, la suite immense de ces princes, M. le Baron de Breteuil & toute sa famille, M. le maréchal de Broglie, M. le prince de Lambesc, M. le prince de Vaudemont, M. le Président d'Aligre, M. le Prince de Monaco, madame de Polignac, M. le duc de Luxembourg, M. le comte d'Escars, M. de Villedeuil, M. de Barentin, &c.... En un mot, il n'y a pas de jour où l'hôtel-de-ville de Paris n'ait signé plus de deux cents passe-ports: & soyez étonnés de la diminution des consommations de la rareté du numéraire & du nombre infini de pauvres.

» Les banqueroutes se multiplient à l'infini, personne ne vend, on a contremandé toutes les demandes faites aux manufactures de Lyon; le fisc perd tous les droits que ces marchandises acquittoient. «

La contrebande qui a approvisionné de tabac presque toutes les provinces du royaume a diminué pour long-tems les produits de cette ferme.

» La gabelle & les aides sont détruites partout. Les provinces qui y étoient soumises, ont acheté au plus bas prix leur sel, & elles en sont fournies pour longues années. On ne sauroit se flatter de remplacer ces impositions dans un tems où le commerce est mort, où les capitalistes envoient leurs fonds en Angleterre, où tous les riches fuient en pays étranger, & où le peuple étant sur le point de manquer de travail, sollicite des secours au lieu de pouvoir en offrir. «

La destruction de l'autorité royale a fait armer le peuple & a désarmé la force publique. Les impôts ne se paieront donc pas? Car celui qui paie est armé, & celui qui fait payer ne l'est pas.

Les frais de l'assemblée coûtent déjà plus de cinq millions.

Les colonies ne veulent plus être soumises à recevoir la morue & les farines des mains de la métropole ; ainsi voilà deux branches immenses de commerce détruites, & par conséquent des pertes pour le trésor royal.

L'ordre de Malte si néceſſaire à notre commerce du Levant, déclare qu'il ne peut plus reſter atta ché à la France, si on ne lui rend pas ses dîmes ;

Voici donc les opérations de l'aſſemblée nationale pour le rétabliſſement de nos finances. L'homme le moins versé dans la connoiſſance de nos affaires & du crédit, auroit trouvé une bonification de plus de cent millions, & l'aſſemblée en soulevant le peuple a rendu très-difficile, & dans plusieurs provinces impoſſible la perception ordinaire des impôts ; elle a annullé en corrompant les troupes, les bonifications qu'on pouvoit faire sur la guerre ; elle a empêché toute conversion des intérêts onéreux. Elle n'a pas pu faire remplir un emprunt à cinq pour cent, & pas même à six. Elle a fait déserter tous les étrangers & fuir hors de leur pays les plus riches consommateurs du royaume ; elle a consommé par ses milices bourgeoises la totalité du produit des octrois ; elle

a prodigieuſement diminué le produit des entrées de Paris, & fait conſommer le reſte par la nouvelle municipalité qu'elle a établie; elle a entiérement détruit le commerce, cette branche la plus productive des impoſitions; elle a fait ſortir le numéraire du Royaume, au point qu'il manque ſur la place. Elle a rendu néceſſaire une augmentation d'impôt de ſix millions par un fameux arrêté de la juſtice gratuite; elle a preſque néceſſité la banqueroute, ou du moins la ſuppreſſion des paiemens, & ſon génie n'a vu d'autres reſſource que le déſaſtreux expédient de la fonte de l'argenterie, qui a tant déshonoré M. Silhouette, mais celui d'impoſer ſur tous les citoyens l'énorme contribution du quart de leurs revenus, & comment la payer cette énorme contribution? Quoi! dans la deſtruction de toutes les fortunes, lorſque le peuple a été ruiné par l'hiver le plus cruel & la cherté la plus exceſſive des grains, lorſque les ſeigneurs voient leurs droits détruits, & une partie de leurs châteaux brûlés, lorſque le clergé ne ſait plus ce qu'il poſſede, c'eſt alors qu'on propoſe une impoſition plus forte que la taille & les vingtiemes! Je le demande, étoit-ce là vos ordres, ou quels hommes avez-vous honoré de votre confiance.

Mais peut-être avez-vous cru que cette demande exorbitante ne vous avoit été faite qu'après avoir recherché toutes les améliorations possibles, qu'après avoir examiné les états de recette & dépense, qu'après s'être assuré du moins que c'étoit à la fois l'unique & le certain remede de tous les maux. Apprennez ce que les générations futures auront peine à croire ; l'assemblée n'avoit rien vu, rien examiné; pas un seul état n'avoit été mis sous ses yeux, de maniere qu'en vous demandant ce redoutable impôt, aucun de vos députés ne peut vous certifier qu'il suffira à nos besoins; pas un ne sait si cette ignominieuse ressource de la vaisselle qui montre aux nations étrangeres le dernier état de la détresse, peut rétablir les affaires. Que dis-je ? l'assemblée a même défendu toute discussion sur la demande de cet impôt, & parce que M. de Mirabeau espere perdre M. Necker, si ce plan [ne réussit pas,] il a fallu l'adopter sans examen. Quel despotisme plus violent a été jamais exercé sur vos fortunes, & quel ministre auroit osé demander cette immense contribution sans en constater la nécessité?

Voilà comment vos députés ont exécuté vos ordres

ordres pour le rétabliſſement des finances, & voici comment ils ont conſervé aux propriétés le reſpect dont vous leur aviez fait une loi ſi préciſe.

PROPRIÉTÉ.

Vous appelliez une propriété tout ce qu'on avoit acquis ſous la ſauve-garde des loix; cependant on détruit le fief que vous poſſédiez à ce titre; vous croyez l'état de votre fils aſſuré par ſon bénéfice, on le lui enleve. Vous aviez un office de magiſtrature; c'étoit à la fois votre fortune & votre exiſtence; vos concitoyens ſe louoient de votre intégrité, de votre exactitude, & cette place acquiſe & mérité, il faut la perdre: car dans le déſordre de nos finances, vous ne vous flattez pas d'être rembourſé, & cependant vous ne pourrez la vendre, puiſque perſonne ne voudroit l'acheter.

Votre fortune étoit en droits ſeigneuriaux, & ils ſont détruits, car il ſuffit à vos redevables de vous dire qu'ils ſont un reſte ou un remplacement de ſervitude. Quelle propriété ſera donc ſacrée aujourd'hui, ſi toutes les loix ſont annulées, ſi les obligations les moins conteſtées

font détruites ; si des députés, envoyés pour sanctionner tous les droits, ont celui de les violer tous ?

Jusqu'à présent, lorsqu'on attaquoit vos propriétés, les cours faisoient au moins entendre vos remontrances, & voilà une assemblée qui dépouille tous les citoyens & n'en souffre aucune ; qui ne permet pas même au roi d'en faire ; qui défend au pere du peuple de veiller pour ses enfans, & qui le force de sanctionner en aveugle des principes destructeurs de leurs fortunes & de leurs droits.

Vous aviez demandé que la noblesse payât comme les autres citoyens, elle y consent ; elle l'offre avec plaisir, & on la dépouille.

Vous demandiez que vos seigneurs habitassent leurs terres pour les enrichir, voilà qu'on les en éloigne, en détruisant toutes les seigneuries.

Vous demandiez des réglemens sur les dîmes, & on les enleve au clergé.

Vous vouliez qu'on rendît utiles les religieux en les employant à l'éducation publique, & on les chasse ; leurs richesses étoient une véritable propriété pour les lieux qu'ils habitoient, & elle va passer dans les mains des rentiers.

Vous regardiez la religion de vos peres comme la plus chere de vos propriétés, & on a prêché publiquement le calvinisme dans votre assemblée.

Vos propriétés pouvoient à peine supporter les impôts qu'elles acquittoient, & on vous a mis entte la nécessité d'une banqueroute & celle d'une augmentation d'impôts fort au dessus de vos forces.

Vous regardiez les colleges, les hôpitaux, les séminaires, en un mot, tous les établissemens publics comme une propriété sacrée; vos députés les ont dépouillées de leurs droits seigneuriaux & de leurs dîmes, c'est-à-dire, de la plus grande partie de leurs dotations.

En un mot, cette assemblée à qui vous aviez donné la charge spéciale de défendre toutes les propriétés, a cependant attaqué à la fois le fonds, le revenu & le mobilier : le fonds, en vous dépouillant de votre fief, de votre charge, de votre bénéfice, de votre terre ; le revenu, eu vous en imposant le quart, sans en constater la nécessité ; le mobilier, en vous faisant porter à la monnoie toute votre argenterie & celle de vos églises.

Mais tandis qu'elle remplissoit si extraordinai-

rement vos ordres sur le respect dû a vos propriétés, que faisoit-elle pour vous rendre libres ?

Liberté.

Vos idées étoient claires sur la liberté. Vous vouliez n'être responsables qu'à la loi & pouvoir faire tout ce qu'elle ne défend pas ; ainsi vous demandiez la destruction des lettres de cachet & de tous les moyens de vengeance personnelle qne les ministres pouvoient exercer ; certe demande éroit juste, & le roi, d'accord avec vous, s'étoit déjà exprimé comme son cœur le fera toujours.

Mais aviez-vous ordonné qu'on jettât l'alarme dans toutes les villes & bourgs du royaume, pour armer tous les citoyens les uns contre les autres ?

Aviez-vous ordonné d'envoyer des couriers pour vous annoncer des prétendus brigands qui n'ont jamais existé que dans votre assemblée nationale ?

Aviez-vous ordonné de débaucher toute l'armée & de faire des soldats autant de déserteurs qui inquietent la capitale & vont certainement infecter les provinces ?

Aviez-vous ordonné qu'on abusât du nom du Roi pour envoyer de prétendus ordres de sa part afin de piller & brûler les maisons des seigneurs & des religieux ?

Aviez-vous ordonné qu'on mît à mort des citoyens sans aucune forme de procédures ?

Leur aviez-vous donné la premiere idée du jeu de la lanterne ?

Aviez-vous ordonné à un petit M. Barnave de dire au milieu de l'assemblée qu'il ne falloit pas s'occuper des fureurs du peuple, parce que le sang qu'il versoit n'étoit pas pur ?

Aviez-vous ordonné qu'on fît de votre roi un roi de théâtre ; qu'on le fît passer sans gardes & comme un criminel, dans un double rang de cent mille hommes armés, tous prêts à le tuer au moindre signal d'un de vos députés ?

Aviez-vous ordonné qu'on lui enlevât jusqu'à sa garde, & qu'on en fît la fable de toutes les nations?

Aviez-vous ordonné qu'on assaillît son palais & qu'il fût pendant 24 heures entre la vie & la mort, lui, sa femme, ses enfans & toute sa famille ?

Aviez-vous fait le complot de portier à Paris la tête de la Reine, de vous précipiter dans son appartement, de vous baigner dans le sang des mal-

heureux gardes qui ont périt pour la ſauver, & avez vous partagé la rage des forcenés lorſqu'ils ont appris qu'elle avoit échappé à leur fureur?

Aviez-vous ordonné de tenir votre Roi dans les fers, & étoit-ce le prix que vous réſerviez au prince qui avoit rendu à la nation ſes premiers droits?

Aviez-vous ordonné de retrancher à ce malheureux prince ſes amuſemens les plus innocens: de ne lui donner d'autre garde que ſes bourreaux, & d'autre occupation que celle des crimes qu'il a à redouter?

Avez vous ordonné que la liberté fût telle qu'on ne pût voyager ſans un paſſeport de la ville de Paris, qu'on fût arrêté dans tous les bourgs, conduit dans tous les hôtels-de-Ville, & par-tout inſulté?

Aviez-vous ordonné à vos députés de s'aſſurer d'une armée de brigand prêts à égorger tous ceux qui n'opinent pas pour des fureurs?

Aviez-vous ordonné d'aſſommer M. l'Archevêque de Paris, & de forcer les opinions à coups de pierre?

Aviez-vous donné des liſtes de proſcriptions où l'on inſcrivoit tous ceux qui ne vouloient d'autre liberté que celle des loix?

Aviez-vous ordonné à vos députés de jetter l'effroi parmi tous les citoyens, de faire fuir les étrangers, de rendre ſanguinaire la plus aimable nation de l'univers, & de faire jouer votre aſſemblée ſur les théâtres des peuples voiſins comme la farce la plus ridicule & la plus atroce?

Aviez-vous ordonné de n'être pas fideles à vos mandats & de prononcer qu'on n'en devoit tenir aucun compte?

Aviez-vous ordonné d'ôter aux loix toute leur uatorité, aux tribunaux leur exécution, & de faire une coalition avec le palais royal, pour ne laiſſer de force publiue que celle de cet infâme lieu?

Aviez-vous ordonné de faire tenir dans l'eſclavage depuis trois mois M. le Baron de Beſenval, avec une garde qui coûte à la villie de Paris 600 livres par jour; & lorſque M. Necker frappé de l'émigration de tous les riches du royaume demanda qu'on rétablît le calme & qu'on remît M. de Beſenval en liberté, avez-vous otdonné de ne pas écouter ce miniſtre?

Aviez-vous ordonné que la correſpondance de vos députés ne fût qu'une correſpondance incendiaire?

Voilà cependant ce qu'on a fait, voilà l'ouvrage de vos députés, & graces à leurs ſoins,

il n'eſt pas un citoyen dont la liberté & la vie ne ſoient à diſcrétion; il n'en eſt pas un qui ne ſacrifiât une grande partie de ſa fortune pour ſe trouver dens là poſition où nous étions il y a un an; & cependant ſi on avoit daigné lire vos cahiers & exécuter vos ordres, cet empire ſeroit parvenu à un dégré de proſpérité, dont l'imagination ſe forme à peine une véritable idée. Oui, vos demandes furent raiſonnables; mais cette ſageſſe qui les dicta, n'a pas préſidé au choix de vos députés. Quels hommes, j'oſe vous le demander, avez-vous choiſis! Tout ce que vous mépriſiez peu d'années auparavant; des jeunes gens à qui vous ne connoiſſiez pour talens que des fureurs, & pour expérience que de l'intrigue; des magiſtrats déshonorés par leur conduite, lorſque le deſpotiſme expirant cherchoit à ſe ranimer par l'établiſſement des grands bailliages; des officiers de juſtice ſubalterne qui veulent détruire les parlemens pour profiter de leurs dépouilles; des propriétaires qui fatiguent les campagnes de leurs prétentions, & qui, occupés à rivaliſer avec leur ſeigneur, ne le ſont preſque jamais de ſecourir le peuple; des prêtres crapuleux & d'une ſale ignorance; des nobles toujours prêts à ſe tourner vers le puiſſant, & qui n'ont eu dans votre confiance que des

des moyens de fortune ; quel ſentiment d'honneur, quelle fidélité à leurs devoirs, pouviez-vous eſpérer de pareils choix ?

Qu'eſt-ce, je vous le demande, qu'un petit Robeſpierre, qui n'étoit connu à Arras que par ſon ingratitude pour l'Evêque qui l'avoit fait élever ?

Un Mirabeau, échappé à la corde, mais jamais à l'infamie ; & dont le nom ſeul eſt une groſſe injure ?

Un Prince qui n'a jamais été connu de vous que par ſa crapule, ſon amour de l'argent & ſon inſouciance de l'opinion publique ?

Un Pethion de Villeneuve, chez qui vous n'aviez pu diſtinguer que la confiance de la ſottiſe, & qui, vil inſtrument des factieux, eſt comme ces crieurs de la foire, que l'on fait aboyer à la porte des théâtres, pendant que dans l'intérieur on joue la pièce ?

Un Barnave, inſolent, fat, ignorant, à qui l'eſprit tient lieu de principes & de morale, en un mot ce qu'on appelle un drôle ?

Deux Lameth, cette famille jadis ſi intriguante & ſi baſſe à la cour ; plats valets dans le temps de la ſervitude, & inſolens dans le temps de l'audace. Vous les verrez à la tête des

furieux tant que les fureurs meneront à la fortune; vous les retrouverez dans les antichambres si elles sont encore la source des graces, & toujours intrigans par essence, se payer du mépris, par les places ou par l'argent?

Uu Castellane, perdu de dettes, qui crie contre le despotisme, & ne vit depuis plusieurs années que par des arrêts de surséancs?

Un Duport, dégoûtant de mauvaise foi, de subtilités & d'intrigues?

Un Goupil de Prefeln, que vous aviez vu se traîner dans la boue du parlement Maupeou & dans celle des grands bailliages?

Un curé Grégoire qui, avec un autre curé Dillon, dispute de propos séditieux, & au lieu d'un ministere de paix, qui exige des talens & de vertu, ne remplit & ne pourra jamais remplir que lerôle d'un factieux?

Un Cottin, qui n'etoit connu de vous que pour avoir opprimé les vassaux, & que vous avez depuis cru populaire, parce qu'il vous a cent fois offert de remplir la Bretagne de carnage & de sang?

Un Glezen, son digne émule, qu'on a vu aspirer à une place dans un comité formé pour punir de prétendues trahisons, la quitter lorsqu'il

a vu ſes confreres, moins ſanguinaires que lui, y rentrer lorſqu'il l'a vu compoſé d'une maniere digne de ſon ame féroce, & dénoncer à la nation un citoyen vertueux que les ames honnêtes ont vengé, en vomiſſant le mépris ſur ſon vil dénonciateur?

Un abbé Sieyes, que vous avez vu ſe déshonorer à l'aſſemblée d'Orléans, & qui, après avoir tenté en vain tous les moyens de faire fortune, eſt venu confondre les conditions pour voler & piller dans le déſordre ?

Un Clermont-Tonnerre, également mépriſé dans les deux partis qu'il a trahis & ſervis tour-à-tour; eſprit ſublime pour les petites choſes, & ſi mince pour les grandes; qui ſe croit digne de la fortune, parce qu'il eſt trompeur comme elle, & qui, envieux de tout, mais n'ayant que les petits moyens de ſa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuiſſans connoiſſent l'amour, par des inquiétudes & par la jalouſie ?

Un la Borde, riche de quarante millions volés à l'Etat, le financier de l'archevêque de Sens, alors le plus fidele ſuppôt du deſpotiſme, & qui, après s'être enrichi du ſang des malheureux, veut encore qu'on détruiſe pour lui les rangs où l'argent ſeul ne pouvoit pas atteindre ?

Un Gouy d'Arcy, qui, dans cette ville assemblée, n'a pas pu même éviter le mépris?

Un marquis de la Cote, vil intrigant en Hollande, & l'une des principales causes de notre déshonneur dans les affaires de cette république. Incapable de se montrer au grand jour, n'ayant pour esprit que de la fausseté, pour physionomie qu'un rire niais, pour talent que l'art de se taire, pour courage que celui de machiner dans les ténebres; sa force est celle du basilic de la fable, dont les poisons étoient mortels, lorsqu'on ne l'appercevoit pas, mais qu'il suffisoit de regarder pour le terrasser & le détruire?

Un comte de Crillon, dont l'esprit de travers est presque passé en proverbe, qui se croit des idées neuves, parce qu'il les a fausses, & qui jouissant toujours de ses heureuses découvertes, porte dans le monde cette aimable satisfaction de lui-même, qui n'est pour le public que la confiance de la sottise: dominé par je ne sais quelle maniere philosophique, il est, pour la vérité, ce qu'un petit maître de province est pour la mode, ne croyant l'avoir saisie que lorsqu'il est parfaitement ridicule. Enfin, champion mal adroit de M. Necker; sa pesante amitié ignore qu'on ne sert pas ses amis par l'ennui qu'on en donne, & que s'il est en général courageux de les défendre,

le ſeul point d'honneur des ſots eſt d'adorer dans le reſpect & dans le ſilence.

Des Noailles, qui, comblés des bienfaits de nos rois, ſont devenus leurs perſécuteurs, lorſqu'ils ont vu qu'il y avoit plus à gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoiſſance ?

Un Chapellier, maudit par ſon pere, mépriſé au barreau, ſans talens diſtingués, ſans principes, faiſant le mal, parce qu'il eſt l'oppoſé du bien, & obligé de cacher ſa médiocrité ſous des fureurs que ſon eſprit conçoit, mais que ſon ame de boue ne ſauroit pas même éprouver ?

Un Reubell, un Lavit, un Buzot, un duc d'Aiguillon, un Coroller, un Biozat, &c. &c. &c. mais c'eſt trop ſalir ma plume de ces noms avilis qui ne rappellent que les fureurs & la baſſeſſe, & qui, comme les bourreaux, ne peuvent être appellés que lorſqu'il faut répandre du ſang ?

Que pouvions-nous attendre de tels hommes ? N'oubliez pas le mot du roi, lorſqu'il apprit vos malheureux choix : » *qu'auroit dit la nation, ſi* » *j'euſſe ainſi compoſé les notables ou mon conſeil* ? » Envoyez des fideles émiſſaires qui ſoient témoins de leurs efforts pour perdre la choſe publique ; qu'ils voient par quelles fureurs cette aſſemblée ſe déshonore ; par quelles intrigues ces tribunes

ne ſont remplies que d'hommes vendus ou de femmes à tête perdue; apprenez que la vérité n'arrive pas jusqu'à vous. Ils ſe ſont emparés de tous les moyens de la faire connoître. Cette liberté de la preſſe, tant réclamée, n'appartient pas à celui qui pourroit vous détromper. Il en coûteroit la vie à l'auteur, à l'imprimeur, au colporteur aſſez courageux pour vous dire la vérité; mais jugez du moins par les effets: voyez ce que vous êtes depuis qu'ils vous gouvernent & ce que vous étiez auparavant; rappellez-vous quels ordres vous aviez donnés, le cas qu'ils en ont fait, & prononcez quelle peine méritent des hommes qui vous ont jettés au milieu de l'anarchie, qui ont fauſſé leurs fermens, qui ont détruit toutes vos eſpérances, & qui attaquant tous les principes, vous ont plongés dans l'abyme ſans conſerver un moyen d'en ſortir. Je me trompe; il en eſt un, mais il dépend de vous ſeuls. Rappellez ces indignes repréſentans qui ont oſé prononcer, qui prononcent encore tous les jours que vos ordres ne ſont rien pour eux. Révoquez-les, & envoyez à leur place des hommes ſages & éclairés. Que vos choix ne ſoient plus faits au milieu des intrigues. Dites aux nouveaux députés comme l'ancienne Rome, dans les calamités

publiques, à ses consuls : *prenez garde qu'il n'arrive rien de Malheureux à la chose publique.* Que ce soit là toute leur mission ; mais qu'ils soient dignes de vos vertus. Le destin de la France est encore dans vos mains. Ce sont vos choix qui ont fait le mal, que vos choix le réparent ; & songez qu'après les efforts que vous avez fait contre le despotisme, il seroit lâche à vous de souffrir le plus absurde de tous, celui que vous pouvez briser d'un seul mot, & qui ne peut trouver qne dans vous-même le droit de vous opprimer.

FIN.